



Behendigheidsfietzers

Dennenteam - Keerbergen



---

## **Programme et informations BMX Topcompetition 6 Keerbergen, le 22/09/2013:**

Samedi, le 21 septembre 2013

14h - 17h: essais libres (Bloc 1 grilles 1-5, bloc 2 + cruisers grilles 6-10)

Dimanche, le 22 septembre 2013:

8h15-9h15: Inscription

9h00-09h45: essais libres garçons - 10 et filles 9/10 ans + cruisers (bloc 1)

10h00 : début compétition Bloc 1

12h30-13h30: Inscription + 11 ans (bloc 2)

13h00-13h45: essais libres bloc 2

14h00: début compétition Bloc 2

Non-licenciés ne sont pas admis.

### **Camping pilotes et commissaires**

Le camping sera accessible à partir du samedi 21/09 à 10h00.

Le coût est de 15 euros, électricité inclus.

Terrain du moulin : entrée par Molenstraat

**Veillez bien réserver une place auprès de [luc.wouters7@telenet.be](mailto:luc.wouters7@telenet.be), 65 places sont disponibles, complet est complet.** Si le camping est complet, une alternative est le parking du Colruyt **après 20h** (Putsebaan), 200m de la piste. Il n'y a pas d'électricité. La pelouse autour du moulin et le parking de la salle de sport est interdit pour caravans / mobilhomes.

### **Parking public:**

Parking derrière le complexe sportif et le parking du Colruyt (200m plus loin que l'entrée du complexe sportif, pas le samedi). Notez l'interdiction partielle de se garer dans « Vogelzang » (la rue en face du parcours). La police prendra action lors d'un stationnement abusif.

### **Parking pour les commissaires:**

Derrière le hall de sport, bloc 2: entrée par Putsebaan 103, passé la barrière.

### **Équipes enregistrées:**

Veillez installer vos tentes sur la pelouse avant le gazon artificiel. (Zone délimitée).

**Veillez bien réserver votre emplacement auprès de [kim@dennenteam.be](mailto:kim@dennenteam.be)** de façon qui nous puissions prévoir le nombre de places. Plus d'accès en voiture à partir de 9h le dimanche!

**Parcours :** Putsebaan 103, 3140 Keerbergen (ou via Molenstraat)

**Entrée:** 2.5 euro, accompagnants 2 euro

**BMX***Behendigheidsfietzers*

# *Dennenteam - Keerbergen*

**Zone de « warming up » :**

Piste cyclable derrière le hall de sport (bloc 2) et derrière le gazon artificiel.

**Easy-ups:**

Nous vous demandons de ne pas mettre les « easy-ups » au côté du terrain de football et le long de la deuxième ligne.

Les « easy-ups » peuvent être installés derrière le premier virage et avant le terrain du moulin.

Veuillez respecter un écart d'au moins 3 mètres, à compter à partir du clôture du parcours.

**Il est strictement interdit d'entrer le gazon artificiel ou le terrain de football.**

**Contact:**

Benny Schoovaerts, président 0476/509694, benbi@skynet.be

Kim Verhoeven, Secrétaire, 0473/733909, kim@dennenteam.be

**Règles de camping**

Le camping sera ouvert à partir du samedi 21/09 à 10h.

Le camping se trouve sur le terrain en face du moulin, en passant par la Molenstraat.

À l'arrivée, il vous sera demandé de payer 15 euros pour le camping immédiatement.

Il y a de l'électricité disponible.

Un emplacement vous sera assigné par un de nos collaborateurs. **Le nombre de places est limité. Dès lors nous vous demandons de serrer les rangs. Si vous souhaitez rester ensemble, s'il vous plaît essayer d'arriver ensemble.**

Il y a 2 toilettes disponibles sur le camping, ainsi qu'une toilette dans le hall de sport (bloc 2). Il est strictement interdit d'uriner en dehors des toilettes ! (pensez aux jardins avoisinants des résidents locaux)

Dans le hall de sport (bloc 2) sont également des douches.

Nous vous demandons de ne pas faire trop de bruit dans les rues environnantes et d'utiliser uniquement les voies publiques. Les résidents de la Vogelzang (rue en face de l'entrée de la salle de sport) sont toujours aux prises avec des enfants à vélo dans leur jardin et leurs plates-bandes. Ce n'est pas l'intention ! Nous avons du respect pour les résidents locaux.

S'il vous plaît n'entrez pas le domaine de la KLJ. Cela ne peut pas être utilisé comme raccourci vers le parcours.

Enveloppez tous les déchets dans un sac à poubelles s'il vous plaît.

Il est interdit (ordres de la police) de faire des feux de camp.

À partir de 22h il y a un silence complet sur le camping.

L'équipe BMX n'est pas responsable des accidents, dommages et des vols sur et autour du camping.